

DÉPARTEMENT

HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles

NUMERO DE LA DELIBERATION

37 37 20

Séance du 09 mars 2009

Date de la convocation

20/02/09

Date d'affichage

20/02/09

Objet de la Deliberation

2009-03-17
Suivi animation de l'OPAH de
Revitalisation Rurale

L'an deux mille neuf
Et le neuf mars
à Dix sept heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis
BOUTES
Présents : MM

- J.ARCAS** (Conseil Général), **F.BARSSE** (Bédarieux), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal),
F.BERTHOMIEU (CdC Lirou-Canal), **F.BOUTES** (Conseil Général), **JL BARTHES** (CdC Orb-Jaur),
J.CABROL (CdC Pays Saint-Ponais), **Y.CASSILI** (CdC Monts Orb), **N.ETIENNE** (Conseil
Général), **JL.FALIP** (Conseil Général), **Y.FRAÏSSE** (CdC Minervois), **F.GALBE** (Commune
Poujol/Orb), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), **J. HUC** (CdC Coteaux & Chateaux),
RM.LOSMA (Bédarieux), **F.MARTY** (CdC Orb Jaur), **M.OLMOS** (CdC Minervois), **Monique POUX**
(CdC Saint-Chinian), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou.



SOUS ENVELOPPE
20 MARS 2009
SERVICE COURRIER

Acte rendu exécutoire
après 09/03/09 signature
le
et pub 09/03/09 notification
autres renseignements

Objet : Suivi animation de l'OPAH de Revitalisation Rurale.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a engagé une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale en Juin 2007 pour une durée de cinq ans, dont il assure en interne le suivi animation.

L'équipe opérationnelle composée de six personnes est chargée :

- de diffuser l'information relative à l'OPAH-RR,
- d'accompagner les propriétaires dans leur projet, dans la constitution de leur dossier de demande de subvention ainsi que dans toutes leurs démarches,
- d'accompagner les communes dans la production de logements communaux, dans la mise en place et le suivi d'actions d'accompagnement destinées à revaloriser les cœurs de village et à les rendre plus attractifs (opération Façades, actions sur les devantures, curetage d'îlots insalubres, aménagement des cœurs de village...).

Le coût total du suivi-animation s'élève à 250.303 €, pour lequel les cofinancements suivants sont sollicités :

Etat (ANAH)	75.000 €
Région Languedoc-Roussillon	25.030 €
Département de l'Hérault.....	87.606 €.

le solde étant apporté en autofinancement.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de se prononcer sur le principe de la maîtrise d'ouvrage de cette action par le Syndicat Mixte, sur le plan de financement prévisionnel proposé et de bien vouloir l'autoriser, en cas d'avis favorable, à déposer tous les dossiers de demande de subvention auprès des organismes cofinanceurs et à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Où l'exposé de Monseieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le principe de la maîtrise d'ouvrage de cette action par le Syndicat Mixte, sur le plan de financement prévisionnel proposé et autorise le Président à déposer tous les dossiers de demande de subvention auprès des organismes cofinanceurs et à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Saint-Chinian, le 09 mars 2009.

Le Président,
Francis BOUTES

